

LES ENJEUX DE LA PRODUCTION ET DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRES EN ILE-DE-FRANCE.

*Dans quelle mesure la production alimentaire régionale
peut-elle répondre aux besoins des Franciliens ?*

Jeudi 8 mars 2012

48% du territoire francilien est consacré à des activités agricoles. Mais aujourd'hui, l'agriculture francilienne apparaît de plus en plus fragilisée. Ainsi 1 500 hectares de terres agricoles sont chaque année absorbés par des extensions urbaines en Ile-de-France.

Les Franciliens, grâce la présence du Marché d'Intérêt National de Rungis ont la possibilité de s'approvisionner toute l'année sur le marché mondial. S'ils consomment davantage de légumes, fruits et poissons que l'ensemble des français, et s'ils sont sensibles aux questions de diététiques, de sécurité, du respect de l'environnement, ils ne perçoivent pas toujours l'intérêt de consommer des produits locaux. Ainsi l'Ile de France ne produit que 1% du lait, 0,25 % de la viande bovine et 2,7% des fruits consommés en Ile de France.

La diversité de la demande alimentaire en Ile de France dépasse très largement les possibilités offertes par la production agricole locale. De ce fait, notre région, dont on envie la richesse agricole, est celle qui importe le plus de produits alimentaires en provenance du reste de la France et surtout de l'étranger.

Le rapport présenté par Maurice TOULLALAN au nom de la Commission de l'Agriculture de l'Environnement et de la Ruralité du CESER d'Ile-de-France, dresse un panorama de cette situation (chapitre 1), présente l'état actuel des exploitations agricoles (chapitre 2), examine la vente et les circuits de distribution, (chapitre 3), détaille les politiques publiques d'encadrement et de soutien actuellement en vigueur, (chapitre 4) et propose des pistes (chapitre 5) afin de répondre aux besoins alimentaires des franciliens et à leur approvisionnement en cas de crise économique ou sanitaire grave.

Dans ce dernier chapitre, le CESER plaide en faveur d'une diversification de l'agriculture francilienne axée sur le retour vers des filières alimentaires de proximité et de qualité (produits locaux, circuits courts, développement des agricultures raisonnées et biologiques). Ceci suppose de favoriser les possibilités de contact avec les consommateurs par la promotion de la vente directe et de l'accueil à la ferme.

Le CESER rappelle qu'il importe de ne pas tout focaliser sur l'agriculture biologique sous peine d'ignorer et donc de condamner à moyen terme les autres types d'exploitations qui constituent la majeure partie du potentiel agricole francilien et sur lesquels reposent les principaux enjeux économiques tels que celui du maintien des terres.

L'installation des jeunes agriculteurs nécessite pour sa part une politique dynamique pour les secteurs de production en difficulté (horticulture, maraîchage, arboriculture et pépinière).

Les projets de diversification et de valorisation qui ouvrent des perspectives d'installation doivent être encouragés.